



Ville de LIBERCOURT
Etat-Civil
03 21 08 10 50
Poste 420

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE PAR LES FUTURS ÉPOUX POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE MARIAGE

DEPOT : UN MOIS minimum avant le jour de la célébration du mariage

1) CERTIFICATS MÉDICAUX PRENUPTIAUX (imprimés joints)

Les certificats médicaux doivent être datés de moins de 2 mois au jour de dépôt du dossier de mariage

Si l'un des futurs époux résidant à l'étranger, ne peut pas consulter un médecin de France, il doit s'adresser à un médecin agréé par les Services Consulaires Français
(contacter le Consulat de France proche du ressort du domicile pour obtenir cette liste)

2) JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Attestations sur l'honneur à compléter et à signer (imprimés joints)

Justificatif de domicile de moins de 3 mois : - titre de propriété
 ou - certificat de non-imposition
 ou - quittance EDF, GEF ou téléphone

- domicile à la même adresse : un seul justificatif
- domicile à des adresses différentes : un justificatif pour chacun
- domicile chez les parents : un justificatif au nom des parents, accompagné d'une lettre de ces derniers attestant le domicile du futur ou de la future à la même adresse

3) ACTES DE NAISSANCE

Durée de validité : moins de 3 mois à la date de la célébration du mariage
(moins de 6 mois s'il a été délivré par les autorités étrangères)

4) PIÈCES D'IDENTITÉ pour chacun des futurs époux

Carte d'identité / passeport français ou étranger

5) PREUVE DE LA DISSOLUTION DE L'UNION PRÉCÉDENTE

VEUVAGE : Acte de décès du précédent conjoint

DIVORCE : Acte de mariage + mention de divorce

Pour les femmes qui souhaitent se remarier moins de 300 jours après la date de la notification de résidence séparée (ou après le décès du conjoint précédent) production obligatoire d'un certificat médical attestant qu'elles ne sont pas enceintes

6) CONTRAT DE MARIAGE

Si vous décidez de faire un contrat de mariage, vous devez produire, une semaine avant le jour de la célébration, un certificat établi par votre notaire en vue de l'enregistrement sur votre livret de famille

7) TEMOINS

2 à 4 Témoins âgés de 18 ans révolus, sans condition de nationalité ni de parenté (sauf les père et mère pour les cas du mariage d'une personne mineure)

8) ENFANTS A LEGITIMER

Les futurs époux doivent faire connaître avant le mariage les dates et lieux de naissance de leurs enfants naturels en vue de leur légitimation (Voir tableau à compléter P.4)
(le livret de famille de parents naturel devra être remis à l'Etat Civil)

9) MARIAGE DES PERSONNES MINEURES

Les mineurs ne peuvent se marier sans le consentement de leurs parents :

- consentement oral lors de la célébration

- consentement par acte authentique s'ils n'assistent pas à la cérémonie :

ce consentement est donné par acte authentique reçu préalablement à la célébration du mariage par l'officier d'Etat Civil de leur domicile, soit par un notaire

(joindre copie de cet acte de consentement)

DISPENSE

L'âge légal pour se marier étant de 18 ans pour les hommes et 15 ans pour les femmes, la célébration du mariage avant cette date doit être autorisée par le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de BETHUNE

10) EPOUX DE NATIONALITE ETRANGERE

Certificat de célibat ou de non-mariage	Consulat-Ambassade
Certificat de coutume	Consulat-Ambassade
Certificat de capacité matrimoniale	Consulat-Ambassade
Certificat de publication	Mairie du lieu de domicile

ATTENTION

Tous les documents étrangers doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.

Le jour de la célébration du mariage : production obligatoire d'une pièce identité pour les futurs époux, les parents appelés à donner leur consentement, les témoins.

PUBLICATION DE MARIAGE - Tableau à compléter par les futurs époux

<p align="center">DATE du mariage</p> <p>.....</p>	<p align="center">RESERVE A L'ADMINISTRATION</p> <p>Heure _____ N° projet _____ Date du projet _____</p>	
<p>RENSEIGNEMENTS</p> <p>Nom - Prénoms _____</p> <p>Date de naissance _____</p> <p>Lieu de naissance _____</p> <p>Profession _____</p> <p>Domicile _____</p> <p>Nationalité _____</p> <p>Tél _____</p> <p>Situation matrimoniale _____</p> <p>date et lieu de décès du conjoint _____</p> <p>date du divorce _____</p> <p>Nom - Prénoms du père _____</p> <p>Profession ou décédé <input type="checkbox"/> _____</p> <p>Nom - Prénoms de la mère _____</p> <p>Profession ou décédée <input type="checkbox"/> _____</p> <p>Commune du domicile des parents _____</p> <p>Si domicile séparé le préciser : père : _____</p> <p>mère : _____</p>	<p align="center">RELATIFS A L'EPOUX</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Divorcé</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p align="center">RELATIFS A L'EPOUSE</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuve <input type="checkbox"/> Divorcée</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p align="center">CONTRAT DE MARIAGE</p>	<p align="center"><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Signé le _____ chez Maître _____</p> <p>Notaire à _____</p>	
<p align="center">FUTUR DOMICILE CONJUGAL</p>		

TEMOINS (2 à 4 témoins âgés de 18 ans révolu)

NOM + Nom de jeune fille	Prénom	Profession	Adresse
.....
.....
.....
.....

AVEZ-VOUS DES ENFANTS À LEGITIMER ? OUI NON
(Si oui compléter le tableau ci-dessous et joindre une copie intégrale des actes de naissance de chaque enfant)

Nom	Prénoms	Date de Naissance	Lieu de Naissance
.....
.....
.....
.....
.....

RESERVE A L'ADMINISTRATION

PIECES A REMETTRE	PIECE D'IDENTITE EPOUX N°..... Délivrée le..... Par
OBSERVATIONS	PIECE D'IDENTITE EPOUSE N°..... Délivrée le..... Par
SIGNATURES DES FUTURS EPOUX	PUBLICATION EXTERIEURE ENVOYEE LE :

